

INFO LIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

InfOlive n°12 du 30 Juin 2015

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-
Côte d'Azur, Rhône-Alpes

**Sans
certiphyto**

Bulletin de préconisation destiné
aux personnes non-titulaires du
certiphyto. Si vous avez ce certificat
consultez le bulletin Infolive
Certiphyto

Mouche de l'olive

Episode de canicule annoncé : l'activité des mouches devraient être fortement réduite. On s'attend également à une forte mortalité des œufs.

Irrigation

Les réserves en eau des sols sont fortement sollicitées. Arrosez si les pluies de ce début juin ont été inférieures à 80 mm.

Mouche de l'olive

Observation* :

Le piégeage des mouches se poursuit sans augmentation notable du nombre de captures. Les fortes chaleurs annoncées devraient fortement ralentir l'activité des mouches. Au delà de 35°C, on peut s'attendre à une importante mortalité des œufs ce qui réduirait fortement la population de la seconde génération.

Les conditions climatiques sont donc bien différentes de celles de l'année dernière et semblent défavorables à la prolifération de la mouche de l'olive.

Évaluation du risque* :

L'épisode caniculaire qui touche la France cette semaine réduit fortement le risque de ponte et de développement larvaire. Sur les secteurs les plus « frais » (littoral) où les températures ne dépasseront pas les 31-32°C, le risque se maintient.

Préconisation :

-Partout où les températures annoncées pour la semaine dépassent les 31-32°C, **il est inutile de traiter.**

-Sur le littoral et les zones « fraîches » où les températures n'excéderont pas les 31-32°C, restez vigilant. Si les olives sont réceptives et qu'il existe une forte présence de mouche, vous pouvez intervenir avec une barrière minérale ou un insecticide de type adulticide préventif.

***Rappel :** Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Aller plus loin

Infolive est un bulletin de préconisation que nous voulons le plus concis possible. N'hésitez pas à consulter nos dossiers, les fiches techniques détaillées et les résultats d'essais sur tous les sujets oléicoles :

- Les guides de l'oléiculteur sur le site de l'Afidol, www.afidol.org
- Nos dossiers techniques sur Afidoltek, www.afidoltek.org
- Les résultats d'essais depuis 2011 sur le site de la SERFEL, www.serfel.fr

Irrigation

Au cours de la semaine écoulée, les pluies ont fait défaut sur l'ensemble du territoire. Les besoins en eau se sont maintenus à des niveaux élevés, avec des ETP journalières comprises entre 5,3 et 6,5 mm selon l'exposition au vent. Les réserves en eau des sols sont donc fortement sollicitées, notamment dans les vergers enherbés.

L'assèchement des sols se poursuit et un déclenchement de l'arrosage est désormais conseillé si les pluies de ce début juin ont été inférieures à 80 mm. Ce conseil vaut plus particulièrement pour les vergers arrosés en goutte-à-goutte.

Relevés météo du 22 juin au 28 juin 2015		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
ETP moyenne en mm / j		6,0	6,5	5,4	5,4	5,7	5,3	5,9	6,4	6,3	6,0	6,5	6,5
Cumul en mm sur la semaine	ETP	42	45	38	38	40	37	41	45	44	42	45	45
	Pluies	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

ETP moyenne : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Ajustez la conduite de votre irrigation en fonction du cumul des précipitations depuis début juin :

- **pluies cumulées inférieures à 50 mm** : les pluies ont été globalement consommées. Suivez les préconisations du tableau ci-dessous.
- **pluies cumulées comprises entre 50 et 80 mm** : réduisez les apports en eau de 15 à 30 % par rapport aux préconisations données ci-dessous.
- **pluies cumulées comprises entre 80 et 100 mm** : réduisez les apports en eau de 30 à 50 % par rapport aux recommandations données ci-dessous. En verger peu ou pas enherbé, l'arrosage peut encore être reporté à la semaine prochaine.
- **pluies cumulées supérieures à 100 mm** : attendre le prochain bulletin avant d'arroser.

Apports à prévoir sur un verger adulte n'ayant bénéficié d'aucune précipitation :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,4	2,6	2,2	2,2	2,3	2,1	2,4	2,6	2,5	2,4	2,6	2,6
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,9	3,1	2,6	2,6	2,7	2,5	2,8	3,1	3,0	2,9	3,1	3,1
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,9	1,0	0,8	0,8	0,9	0,8	0,9	1,0	0,9	0,9	1,0	1,0
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		12,0	13,0	10,8	10,8	11,4	10,6	11,8	12,8	12,6	12,0	13,0	13,0

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m²**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m²), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m² par défaut.

Les conseils d'irrigation s'appuient sur les données des stations météorologiques du CIRAME, du CEHM et des relevés tensiométriques réalisés sur des vergers de référence.